

L'Ajolais

Bulletin municipal

Chères Ajolaises, Chers Ajolais,

La fin d'année est normalement synonyme de fêtes et de retrouvailles familiales chaleureuses. Noël 2020 sera différent, la situation sanitaire nous oblige à nous réunir en petits comités et beaucoup vont sûrement devoir rester éloignés et isolés. Aussi, pour oublier la morosité ambiante et apporter du baume au cœur, nous avons fait notre maximum pour égayer le centre du Val d'Ajol avec de nouvelles illuminations de Noël et toute la commune avec de beaux sapins que les commerçants et les habitants ont décoré.

En plus de cette opération, les travaux de notre programme ont commencé cet automne. Juste avant le nouveau confinement, deux rencontres citoyennes ont pu être organisées : l'une à la salle des fêtes pour préparer la mise en valeur du patrimoine ajolais, l'autre sur le terrain à Olichamp, quartier pilote de valorisation des « écarts ». Nous avons aussi entrepris un état des lieux des infrastructures communales afin de pluri-annualiser les investissements nécessaires à la mise en sécurité des personnes dans certains lieux, à la revitalisation du centre-bourg, au bien-être des habitants ainsi qu'à l'accueil de nouveaux résidents, entreprises et touristes dans toute la vallée.

Nous nous sommes également réunis avec les maires et 1ers adjoints du Girmont, de Plombières et du Val d'Ajol pour engager des réflexions sur des thèmes inhérents à l'histoire et la géographie de nos trois communes ; eau, assainissement, environnement, offre de santé et économie. Nous avons insisté sur deux sujets en particulier :

→ Le maintien de notre collège en développant des spécialités par site (arts plastiques, musique, histoire, sciences, forêt, agriculture, gastronomie, accueil d'enfants en situation de handicap, etc.) dans l'ensemble de nos structures éducatives,

→ L'expansion du salon du commerce et de l'artisanat à l'apprentissage et la découverte de métiers.

Enfin, au niveau de la communauté de communes, nous nous sommes rapprochés de nos collègues Haute-Saônois afin de travailler dans une logique de bassin versant concernant les problématiques de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Ainsi se termine cette année compliquée où le coronavirus aura bousculé nos esprits et nos habitudes. Beaucoup ont perdu des proches et n'ont pas pu faire le deuil. Mais tous, nous avons fait notre possible pour braver cette situation sanitaire inédite. En attendant 2021 et la mise en route de nouveaux projets, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes malgré tout, que Noël soit lumineux et que chaque foyer puisse retrouver un peu de sérénité pendant quelques jours.

Anne Girardin, Maire du Val d'Ajol



Projets	P.1
Travaux	P.2
Embellissement	P.3-4
Citoyenneté	P.5-6
Economie	P.7
Fêtes de Noël	P.8-9
Divers	P.10
Informations	P.11

CONTACT

 @valdajol
 mairie@valdajol.fr
 03 29 30 63 33

HORAIRES

Du lundi au vendredi
8h - 12h | 14h - 17h30



DÉCEMBRE 2020
N°02



LES PROJETS



Acquisition d'une source à la chaume

En 2008, en vue d'alimenter en eau potable le secteur de la Chaume, la commune s'est engagée dans une procédure à l'amiable pour l'acquisition d'un terrain où se trouvait une source. Toutefois, lors de la réalisation d'études hydrologiques, il s'est avéré qu'il ne s'agissait que d'une résurgence alors que la source se trouvait sur le terrain contigu. Un aménagement de stockage de l'eau de cette résurgence a alors été aménagé par la commune afin de fournir les agriculteurs du secteur en période d'été.

En décembre 2017, la propriétaire du terrain sur lequel se trouve la source a donné son accord (valable 36 mois) pour céder ce terrain. Lors de notre prise de fonction, des contacts ont été repris avec Mme Leuvrey et le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le terrain ; la propriétaire s'étant engagée à vendre une superficie de terrain supplémentaire au cas où la source réelle serait plus loin sur le terrain. Le prix de cette acquisition s'élève à 25 000 euros pour la source et 3 215 euros pour le terrain.

Les travaux de réalisation du captage seront inscrits au budget de l'exercice 2021 et devraient débuter dès que les subventions attendues par la commune auront été notifiées. Ce captage permettra dans un premier temps de continuer à garantir de l'eau aux agriculteurs. Des études seront ensuite menées pour la mise en place d'une bache à incendie et l'adduction en eau potable du secteur de la Chaume.

Philippe GRANDCOLAS - Adjoint aux finances, ressources humaines et administration générale



Candidature bourg-centre

Début novembre, la commune a répondu à l'appel à candidature du projet « Bourg-centre / Petite ville de demain », une opération menée par l'Etat et le Conseil Départemental des Vosges destinée à revitaliser les espaces urbains. Si retenue, la commune travaillera en lien avec ses collègues de Plombières (déjà en place), de Remiremont (candidature en cours) et de la Communauté de Communes dans le cadre d'une opération territoriale globale.

L'industrialisation des 18ème et 19ème siècles a vu naître un bâti particulier au Val d'Ajol avec des espaces agricoles de fonds de vallée investis par des usines, des cités ouvrières, des châteaux patronaux et des fermes transformées en commerces et artisanat. Suite à la grave crise du textile français contribuant à fermer successivement de nombreuses usines, Le Val d'Ajol a eu pour préoccupation de transformer les friches industrielles tout en limitant la décroissance démographique.

Foire aux andouilles : format spécial !

Au vu de la loi d'urgence sanitaire prolongée jusqu'en plein hiver, il faut se rendre à l'évidence que la Foire aux Andouilles 2021 ne pourra pas se tenir dans les mêmes conditions que les années précédentes. En accord avec la Confrérie, aucun grand évènement n'aura lieu dans les espaces publics (brocante, chapiteau, défilé de chars, salon du livre, foire du lundi) et nous le regrettons.

Nous invitons donc les commerçants et les associations offrant le traditionnel repas d'andouilles lors de ces trois jours, à se pencher sur des solutions de vente en ligne et vente à emporter. Aussi, ne sait-on jamais, un temps clément et une situation sanitaire améliorée pourrait toutefois profiter aux producteurs locaux lors du marché dominical.

La prochaine Foire aux Andouilles sera moins vivante et moins chaleureuse que d'habitude. Mais elle peut être le marqueur d'une autre forme de foire qui met en avant l'adaptation de la vallée face aux aléas du 21ème siècle.

Anne GIRARDIN - Maire du Val d'Ajol



Aujourd'hui, Le Val d'Ajol est à un seuil critique où la baisse d'effectif du collège pourrait entraîner sa fermeture et de surcroît, faire baisser l'attractivité de ce territoire rural singulier. Les trente prochaines années vont donc être occupées à inverser la tendance démographique en travaillant sur plusieurs secteurs de développement : accompagner le développement d'entreprises, construire des logements adaptés aux besoins actuels et renforcer le commerce de proximité.

L'Appel à Projets constitue une réelle opportunité pour poursuivre les efforts de transformation entrepris suite à la désindustrialisation et mettre en place d'une stratégie globale de valorisation de la vallée en accentuant sur la transformation des friches et des dents creuses industrielles et artisanales.

Anne GIRARDIN - Maire du Val d'Ajol



Travaux de débroussaillage

Lors des différents chantiers de débroussaillage engagés en cette fin d'année, il a été décidé de nettoyer le terrain communal se situant dans la rue du Dévau à côté des pompes funèbres HENRY. Longtemps utilisé pour y stocker du remblai, il a été aplani et fauché. Une action rapide et efficace des services techniques qui améliore nettement l'entrée de notre

village. Il est bon de rappeler qu'il est désormais interdit d'y déposer des déchets de quelque nature que ce soit.

Thomas VINCENT - Adjoint aux travaux, bâtiments, de la voirie et de l'urbanisme



FAYMONT, c'est parti !!

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement ont commencé le lundi 23 Novembre. Le premier tronçon engagé en cette fin d'année ira de la sortie des Chênes à l'entrée de Faymont avec la mise en place du réseau d'assainissement, la conduite d'eau potable et le gaz. Ce chantier est découpé en 3 tranches successives et durera presque 2 ans. La route reste ouverte grâce à la mise en place de feux tricolores. Restez prudents et vigilants à l'approche de cette zone.

Thomas VINCENT - Adjoint aux travaux, bâtiments, de la voirie et de l'urbanisme



Installation d'une borne électrique

Cette borne située sur le parking situé face au 81 de la Grande Rue, permettra une recharge rapide aux véhicules électriques. Le temps d'un déjeuner ! En effet c'est une borne puissante délivrant jusqu'à 120kwh : 2 prises 50kwh et une prise 20 kWh.

Même les véhicules les plus exigeants en matière de puissance, pourront se connecter. A ce jour, en France il existe environ 30 000 points de recharge ouverts au public, et celle qui est installée sur le Val d'Ajol sera classée parmi les plus puissantes (exceptés les bornes Tesla).

Le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) a lancé et géré le projet pour un coût de 45 000 € et notre commune avait un reste à charge, après déductions des aides, de 9 000 €.

Un abonnement par carte sera nécessaire pour utiliser cette borne. Nous avons donc fait le choix d'un prestataire très présent sur la région Grand Est.

Déneigement des voies communales

Du 15 novembre au 15 mars la commune déploie un agent d'astreinte qui tourne chaque semaine du jeudi soir au jeudi suivant et qui patrouille sur nos routes. Il juge de la nécessité du déneigement. Quand il y a peu de neige ou juste besoin de salage, ce sont nos équipes qui interviennent. Au besoin les déneigeurs privés sont mis à contribution (ils ne salent pas).

Ce cadre n'est pas rigide car il dépend également d'un tas de facteurs (météo à venir, verglas, risques de congères, urgences, ...). La priorité est donnée aux trajets qu'empruntent les bus scolaires, puis les autres voies communales et enfin les voies rurales (Il n'y a pas d'obligation de déneigement des chemins ruraux sauf quand ils ont déjà été entretenus ou viabilisés). Les voies privées sont à charges des propriétaires.

Dans les faits, il y a principalement soucis quand la neige tombe fortement au petit matin, nos camions sont sur leurs tournées et ne peuvent intervenir aux quatre coins du Val d'Ajol en même temps. Et bien sûr, comme nous sommes dans une zone montagnaise, il faut penser à équiper son moyen de transport de pneus appropriés aux conditions météorologiques hivernales. Enfin, rappelons également que les particuliers sont priés de déneiger leur trottoir. Bon hiver à tous !

Thomas VINCENT - Adjoint aux travaux, bâtiments, de la voirie et de l'urbanisme



EMBELLISSEMENT

Entretien avec Jonathan
Lyonnet – Responsable
des Espaces Verts

Jonathan commence par m'exposer les priorités qui sont de mise au Val d'Ajol :

- Adaptation du fleurissement en fonction du changement climatique,
- Gestion différenciée qui apporte une dimension écologique au modèle standard. Elle répond aux enjeux multiples du développement durable et permet :
 - > de favoriser la biodiversité des espaces naturels par la réduction du nombre de tontes, par la valorisation des déchets verts,
 - > de valoriser la diversité des paysages communaux,
 - > d'optimiser l'entretien, par la réduction du temps passé par agent, et par la réduction des achats de produits phytosanitaires (pesticides) et la diminution des quantités d'eau d'arrosage.

Il m'explique ensuite la composition des espaces verts sur la commune :

1 | Les fleurs annuelles et bisannuelles

Elles représentent environ 75% de toutes les plantations de la ville.

→ Annuelles (cycle de vie sur 1 an) = plants de géraniums, bidens, surfinia, scaevolas, etc. Nous les plantons en mai après les Saints Glaces.

Nb plantés en 2020 = 6000 | Nb plantés en 2011 = 11000

→ Bisannuelles (cycle de vie sur 2 ans) = bulbes de jonquilles, tulipes, ... Celles-ci sont plantées début novembre.

Nb plantés en 2020 = 4100 | Nb plantés en 2011 = 11000

2 | Les plantes vivaces

Elles représentent environ 25% de toutes les plantations de la commune. La proportion tend à augmenter tous les ans.

Nb plantés depuis 2016 = 2000 | Nb plantés en 2015 = 0

Nous en remplaçons une partie tous les ans car beaucoup souffrent de la sécheresse, entre autres (bords de route, pollution, ...).

3 | Les arbres

Il existe un inventaire de tous les arbres (hors bois et forêts) de la ville qui répertorie les variétés, leur nombre et leur état sanitaire, entre autres critères, et qui fait partie du plan de gestion du patrimoine arboré dont nous avons l'entretien : parcs, rues, places... Chaque année entre 5 et 10 arbres sont plantés afin de toujours assurer le renouvellement.

Jonathan passe ensuite aux différents types de plantations :

1 | En hors sol

Il s'agit des jardinières, des bacs rouges et des 2 cascades qui sont placées l'été devant la mairie. Dans ces supports, nous utilisons du terreau et de l'eau.

2 | En massifs

Nous bénéficions d'une quinzaine de massifs sur la commune, comme à la Poste, à l'Île aux Enfants, aux entrées de ville, à la salle des fêtes, ...). Nous utilisons uniquement des engrais organiques, de l'eau (-50% de consommation par rapport au hors sol) et du paillage, ce qui évite l'évaporation et facilite

l'entretien, comme au parc l'Île aux Enfants par exemple, où nous avons également planté des poiriers en espalier et créé une spirale aromatique. Jonathan précise qu'elle est fabriquée à l'aide de la récupération de coupe de saules des bords de rivière ainsi que des restes de la clôture nouvellement installée. Les enfants pourront donc allier jeux et découvertes gustatives.

→ Pour ces deux types de plantations, l'arrosage automatique représente environ 10 % et tend à augmenter. Mais il est souvent complexe de le mettre en place s'il n'a pas été prévu dès l'installation.

→ Le zéro phyto : depuis 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités et professionnels pour l'entretien de l'ensemble de leurs espaces verts. Jonathan et son équipe pratiquent donc des méthodes combinées alternatives :

- > le binage avec grattoir, pelle et râteau
- > le thermique
- > le paillage (dans les massifs)
- > les semis en herbe (allées engazonnées au cimetière par exemple)
- > la végétalisation des pieds de mur (à l'Office du Tourisme)
- > les plantes tapissantes (au cimetière)
- > le fauchage tardif (les accotements de route)

Le mot de la fin de Jonathan à ma question : Quels objectifs pour le prochain plan de fleurissement ? « Ce ne sont pas des chiffres mais une logique : allier économie, écologie et esthétique ». Ces principes de gestion différenciée et leur application avec succès à notre commune ont permis de recevoir une fois de plus les 3 fleurs « Villes et villages fleuris » dont le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Les critères ont évolué avec le temps. Il s'agit maintenant de :

- valoriser les communes par le végétal,
- animer et promouvoir cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés,
- présenter le patrimoine végétal et le fleurissement,
- mettre en place des modes de gestion pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité,
- favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...),
- être cohérent dans les aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Ces 3 fleurs sont donc non seulement une récompense appréciée et méritée mais également le symbole d'un Val d'Ajol convivial, attractif et engagé dans le développement durable.

Stéphanie BURTON – Adjointe à la vie économique et au développement durable

Land'Art Ajolais

Du 1er au 8 août dernier, la semaine du Land Art (art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature) avait lieu. A cette occasion, Le Val D'Ajol s'est transformé en galerie à ciel ouvert. Les enfants fréquentant la Ruche d'été, ainsi que les ados de l'accueil organisé par la MJC, épaulés par leurs animateurs, mais également la petite Adélie aidée de sa maman sont devenus de véritables artistes.

Laissant courir leur imagination au gré des découvertes que leur environnement pouvaient leur offrir. Le résultat est d'ailleurs, devenu du 12 au 23 octobre une exposition dans le hall de la Mairie. Pour avoir embelli notre village de leurs jolies œuvres éphémères, Madame Le Maire et son Conseil Municipal, ont décidé de récompenser ces « Land Artistes » par la remise d'un petit cadeau qui pourrait avoir lieu courant janvier selon l'évolution de la situation sanitaire.

A l'année prochaine pour une nouvelle semaine Land'art Ajolais !

Ludivine Martins - Conseillère municipale



Fleurissement du cimetière

En ces circonstances très particulières, la municipalité a décidé d'aider les fleuristes et autres distributeurs de fleurs en rachetant les invendus et en fleurissant le cimetière militaire, et différentes stèles commémoratives des anciens combattants sur le territoire de la commune tout en rendant hommage aux défunts loin de leurs familles.

Jean-Claude BALLAND - Adjoint aux affaires sociales, environnementales et sécuritaires

Concours des maisons fleuries 2020

Vendredi 23 Octobre 2020 à la Salle des Fêtes de Le Val-D'ajol a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. En présence de Madame Anne GIRARDIN, Maire de Le Val-d'Ajol, Madame Graziella GÉRARD, adjointe à la Mairie ainsi que certains des membres de la commission du Jury des Maisons Fleuries (Mesdames Marie-Josée AIZIER, Marie-Claire EL-SALEH-Marie-Noëlle DUBREUIL, Marie-Thérèse HENRY, Rosine NOT, Colette ROMARY, Michèle ROMARY et Messieurs Bernard HENRY, Jonathan LYONNET, Alain PETITJEAN, Gilémon VILLEMEN).

Les participants ont pu profiter sur grand écran de la projection de leur création, puis se sont vus remettre leur diplôme de lauréat, leur prix ainsi que la photo de leur maison fleurie. La Municipalité remercie vivement tous les participants pour l'implication, le travail et la passion qu'ils ont mis en œuvre tout au long de l'année. Les maisons ainsi fleuries ont participé grandement à la mise en beauté de la commune et nos concitoyens et visiteurs ont pu en profiter lors de balades estivales. L'année prochaine les catégories seront simplifiées et les critères intégreront l'écologie et l'originalité.

Le Classement (ici par ordre de lecture) par Catégorie est le suivant :

Première Catégorie : Maisons avec Jardins visibles de la Rue : Odile REMY – Isabelle EHRARDT – Patrice LAROCHE

Deuxième Catégorie : Fenêtres, balcons et terrasses. Antonio SILVA SAMPAIO – Eliane VANÇON-Claude ANDRÉ – Martine PETITJEAN

Troisième Catégorie : Maisons non visible. Voies sans issue. Jacky VINCENT – Roger AIZIER – Jacky PETITJEAN

Quatrième Catégorie : Fermes en activité et anciennes fermes.

Christiane BIETTE – Joséphine JACQUIN – Monique VINCENT

Cinquième Catégorie : Gîtes Chambres d'Hôtes, cafés, restaurants, Hôtels, commerces. Véronique PICARD

Sont récompensés pour leur participation : Jean-Pierre FLEUROT-Marie-Thérèse HENRY/Claude MARTIN- Claude GIRAUMÉ- Christian MOUGENOT-Marcel GRANDMOUGIN-Séverine BOMONT-Claudine GILET-Alice MARCAUD-Marie-Noëlle ANDRÉ-Marie-Josée AIZIER-Claude DESCHASEAUX- Alain PETITJEAN- Bernard HENRY-Cécile BALANDIER- Claudine TABEY- Marie THOMAS- Léonce JACQUOT- Philippe MOUGENOT-Isabelle AIZIER- Irène PETITJEAN- Chantal TISSERAND- GAEC PETITJEAN- Michèle ROMARY- Rosine NOT-BERTHON- Marie-Noëlle DUBREUIL- Colette ROMARY.

Plus de photos sur : <http://www.valdajol.fr> voir dans « les actualités »

Graziella GÉRARD Adjointe à la communication, tourisme, culture et vie associative





PARTICIPATION CITOYENNE



Patrimoine

Le 13 octobre 2020 une réunion de participation citoyenne concernant le Patrimoine a eu lieu à la salle des fêtes rassemblant une vingtaine de personnes désireuses de s'impliquer. Selon leurs intérêts, les participants se sont réunis en plusieurs groupes de travail :

- Etat des lieux des patrimoines ajolais (géologie, faune et flore, monuments, artisanat, gastronomie, musique, patois et sobriquets, etc..),
- Personnages célèbres (Père Duval, Abbé Claude Descharrières, Georges Guldemann, etc... Zouzou)
- Circuits découvertes du passé agricole, artisanal et industriel (moulins, carrières, usines, cités ouvrières, brasserie, etc.)

L'objectif étant de répertorier, de comprendre et de conserver le patrimoine en le faisant vivre. A l'issue de ces discussions un rapporteur dans chaque groupe a présenté le résultat des recherches et des propositions, entre autres : organisation de chasses aux trésors, réunions "couâroges" autour de nos histoires dans l'Histoire, rencontres vidéo-projections, création d'un musée, ajout de nouveaux circuits découvertes, édition de guides et de vidéos, utilisation des réseaux de communication.

Il nous paraît essentiel de lier notre patrimoine communal avec celui des communes contiguës, des ballons des Vosges et du bassin de la Combeauté et de l'Augronne. Dans ce sens, pourquoi ne pas créer un "Géoparc" qui a pour objectif d'étudier et de prôner les liens entre l'héritage géologique d'un territoire et ses patrimoines naturels, culturels et immatériels.

Nous faisons appel à vous tous pour participer à cette démarche afin de donner un sens à ce projet de valorisation de tous les patrimoines ajolais. Notamment, nous y invitons les associations déjà engagées : AMAVE, Pays du Chalot, Amis de la nature, Randos du Pays d'Hérival, anciens combattants, pêche, chasse, etc. Les dates de nouvelles réunions du groupe de travail sur le patrimoine, retardées par la situation sanitaire, seront communiquées ultérieurement.

Marie-Claire El Saleh – Conseillère municipale



Reconversion de la brasserie de la Gerbe d'Or

Pendant des décennies, la brasserie a fait un peu de bruit, ça raisonnait dans la vallée, mais qu'est-ce que c'était bon de la sentir vivre ! Elle est bien vide depuis quelques années. Certes, le quartier est paisible, mais une activité économique est-elle incompatible avec le calme résidentiel ? La voir revivre nous ferait tellement chaud au cœur !

Le jeudi 24 septembre, une quarantaine de citoyens se sont retrouvés pour émettre leurs idées quant à la reconversion du site. Les ateliers étaient axés sur les mobilités, la « trame verte et bleue », ainsi que le patrimoine au service du vivre ensemble. L'imagination des participants a fusé de la réutilisation de la source à la construction d'un petit téléphérique entre les Feuillées et la brasserie.



Suite à ces ateliers, l'Établissement public foncier du Grand-Est « EPFGE » (auparavant « de Lorraine ») et la municipalité ont mis en parallèle toutes ces idées, les besoins au centre-bourg et les infrastructures existantes à réhabiliter (ancien collège Saint-Charles, salle des fêtes, presbytère et ancien couvent). Trois pistes programmatiques en sont ressorties :

- 1 - Ouverte : départ circuit de randonnées, location de vélos électrique (VAE), aire de pique-nique, escalade dans la glacière, kiosque pour concert et pétanque, etc.
- 2 - Solidaire : un de nos souhaits étant de pouvoir réunir dans un même espace les associations d'aide à la personne, le théâtre et pourquoi pas une recyclerie.
- 3 - Économique : l'utilisation des caves et la construction de serres pour la production de légumes, un atelier de transformation et une halle de producteurs locaux, mais pourquoi pas aussi une fabrique de jouet en bois ou le retour d'une petite industrie ?

De ces pistes programmatiques, l'EPFGE élabore des projets chiffrés suivant les développements à réaliser et le retour sur investissement. Une nouvelle consultation citoyenne sera organisée pour discuter les projets proposés.

Anne GIRARDIN - Maire du Val d'Ajol

Olichamp, pilote de valorisation des « écarts » de la commune !

La première rencontre de valorisation des écarts de la commune a été organisée au mois d'octobre. Nous avons choisi Olichamp, ce quartier situé à l'extrémité de la commune présentant de nombreux problèmes d'urbanisme suite à un développement rapide et sans schéma d'aménagement prédéfini. Nous y avons revu la numérotation des maisons, la circulation, l'écoulement des eaux pluviales, la nécessité d'un abribus, le ramassage des ordures ménagères, le petit patrimoine à mettre en valeur, l'aménagement d'un espace d'accueil extérieur, ainsi que quelques anecdotes historiques.

Les habitants d'Olichamp sont très attachés au Val d'Ajol. Bien que la plupart travaillent dans la vallée de la Moselle, ils prennent plaisir à venir au centre du village le dimanche matin pour aller à la piscine et au marché. Au-delà de l'adressage, des problèmes d'écoulement d'eau et de la dangerosité de la circulation à régler en priorité, il nous est apparu qu'une bonne piste de développement de ce quartier pourrait être réalisée autour des anciens fours typiques de la région et pour certains en phase de rénovation.

Le 2 décembre, nous sommes heureux de vous annoncer la première ouverture commerciale du réseau fibre optique Losange sur les secteurs d'Olichamp et Le Peutet.

Anne GIRARDIN - Maire du Val d'Ajol



Communiquer, informer, échanger

Nous sommes à l'ère de la communication, voulue ou parfois subie, elle est incontournable et notre Mairie ne doit pas l'ignorer. Notre commune se doit de développer sa communication. C'est un aspect que nous avons mis en avant dès le début dans notre campagne électorale (rencontres quartiers, porte à porte, café-débats, entretiens avec des partenaires et des maires, site internet, page Facebook, téléphone, etc. ... le tout, simplement avec notre disponibilité).

Nous souhaitons donc travailler sur 3 axes fondamentaux :

→ Au sein de la mairie :

- Entre élus et agents afin de bien travailler ensemble : grande réunion agents/élus, lettres infos (en cours de mise en place), réunions de travail, e-mails, plateforme d'échange (en projet).
- Entre les élus : réunions hebdomadaires de la liste Val d'Avenir, groupes WhatsApp, e-mails, plateforme d'échange (en projet), commissions.

→ Entre la population et les élus :

- Participation citoyenne : afin de prendre des décisions éclairées.
- Communication d'information : site internet, bulletin municipal, panneau électronique (Lumiplan), affichage, brochures, communiqué de presse aux partenaires, journaux
- Communication d'échange : Facebook, rencontres quartiers, réunions publiques, disponibilité car chacun des élus est à votre écoute.

→ Avec « l'extérieur » :

- Entre les élus locaux, ceux de la communauté de communes et les institutions politiques afin de développer nos territoires ruraux.
- Vers les futurs habitants, touristes et entreprises : pour communiquer sur notre environnement montagnard attrayant, nos équipements sportifs et culturels, nos commerces à reprendre, nos maisons à vendre, notre qualité de vie ...
- Avec les médias : la presse, radio, télévision, réseaux sociaux en créant de bonnes conditions pour retenir l'attention.

Bien sûr parmi ce flux constant d'informations, nous nous devons de garder une réserve absolue sur des données sensibles ou personnelles et de garder une certaine réserve sur des projets en cours. Et pour être à l'écoute et réagir au bon moment, même si une mairie est une institution très cadrée, il nous faut également de la souplesse et la possibilité de prendre des décisions rapidement ! C'est ambitieux mais indispensable, il nous fallait donc un(e) agent(e) de communication pour développer tous ces axes, un nouvel ordinateur et quelques logiciels (15h/semaine et une enveloppe de 10 000 €/ an environ). L'esprit d'initiative est bienvenu de tous et les portes de la Mairie vous sont toujours ouvertes !

Graziella GÉRARD - Adjointe à la communication, tourisme, culture et vie associative



Un très bon cru pour notre collège !

Le vendredi 16 octobre 2020, nos chers collégiens du VAL D'AJOL et de PLOMBIERES-LES-BAINS ont été conviés à la remise des diplômes du brevet, en présence de Mme le Maire du Val d'Ajol, Mr Mansuy adjoint à la mairie de Plombières et bien sûr de certains professeurs. Malgré une année marquée par la crise sanitaire, le confinement et des élèves qui se sont retrouvés à étudier à la maison, le principal du collège Mr David SAGE les a tous félicités pour les très bons résultats obtenus.

Grâce à un travail assidu et une bonne qualité d'enseignements de la part des professeurs, le taux de réussite est de 92,9% et celui-ci est accompagné de nombreuses mentions.

Un excellent résultat, qui dépasse les résultats au niveau du département, de l'académie et du national.

Encore toutes nos félicitations à nos jeunes diplômés et bonne continuation dans vos études et projets.

Caroline Guyot - Conseillère municipale



Article de la liste minoritaire Passion Commune

Le costume serait-il trop grand pour notre Maire ?

Elue depuis 6 mois, notre Maire ne cesse de communiquer. Les réseaux sociaux et la presse constituent ses supports de prédilection pour promouvoir ses actions sur toutes sortes de sujets. Mais qu'en est-il exactement ?

Nous profitons de cet espace d'expression pour offrir à nos concitoyens une autre vision de la municipalité, depuis les coulisses en quelque sorte, dans un souci de transparence et d'honnêteté.

Après avoir voté des indemnités maximales pour elle-même comme chacun sait, Mme le Maire n'a pas hésité à créer un 1/2 poste supplémentaire pour un agent affecté à la communication (soit environ+ 120 000 euros sur 6 ans), alors même qu'un adjoint est déjà en charge de ce sujet. Les contribuables attendent donc, fort légitimement, un « retour sur investissement ».

Or, si la communication semble être un sujet de préoccupation au plus haut niveau, force est de constater au contraire l'absence de communication en interne avec les élus. Est-il normal de découvrir les décisions et initiatives de Mme le Maire à travers les réseaux sociaux, la presse ou le questionnement des administrés ?

Ce « mépris par le silence » ne manque pas d'exemples : une étude sur le camping qui devrait passer en gestion privée n'a pas fait l'objet d'une information élémentaire, les invitations de candidats sénateurs pour rencontrer les grands électeurs ne nous ont pas été transmises délibérément, de même que nous n'avons pas été conviés lors de certaines manifestations ou actions de la commune (fleurissement du cimetière le 31 octobre), sans compter les formations pour les élus qui ne sont pas portées à notre connaissance...

Jusqu'où ira ce que l'on pourrait qualifier de « discrimination » ?

Lors des conseils municipaux, nous essayons de poser des questions: à ce jour nous attendons encore des réponses à nos interrogations pourtant légitimes, sur des sujets parfois complexes. Mais les échanges ne sont pas les bienvenus, un adjoint s'est

d'ailleurs permis de nous dire : « je n'ai pas à répondre à votre question ». Les délibérations sont votées le plus rapidement possible par une majorité totalement silencieuse. Quant aux commissions, lieux de débat et de travail collectif par excellence, elles se font rares. Citons la commission des finances, qui est pourtant l'une des plus importantes et qui ne s'est pas réunie depuis ces six derniers mois. Si le législateur ne les a pas rendues obligatoires, c'est qu'il comptait sur le bon sens : pourquoi créer des commissions qu'on ne réunit pas ?

Pour Mme le Maire ce sont des petits détails, « un point c'est tout. », une expression dont elle use et qui résume à elle seule un sens de la communication et du dialogue hors du commun en effet. Le nouveau règlement intérieur prévoit également la possibilité de sanctionner les conseillers municipaux et de limiter le temps de parole de chacun. Autant de signaux qui ne favorisent pas un climat d'apaisement, ni de concertation. Cette façon de gérer la commune est d'autant plus choquante que la majorité a eu pour fer de lance, tout au long de sa campagne, le principe de démocratie participative. Enfin, le Maire d'une commune doit être proche de tous ses administrés et agir dans le respect des conventions républicaines. Comment peut-on expliquer des minutes de silence «groupées» pour des personnes qui n'ont strictement aucun point commun. Et lorsque le chef de centre des sapeurs pompiers de notre commune et un conseiller municipal perdent un proche, comment expliquer qu'aucune marque de sympathie ne leur soit adressée ? Lorsqu'on prône « la proximité », cette attitude peu conforme aux usages ne peut que paraître choquante, d'autant plus qu'assister à des obsèques en période de campagne durant les six mois précédant les élections était devenu une sorte de rituel surprenant.

Le refus du dialogue, l'absence de politesse élémentaire, nous obligent à formuler cette question : le costume de maire serait-il trop large pour certains ?

Les élus de Passion Commune



Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

Article de La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales présentant 2020, une année de transition et de travail en quelques points principaux. Nous n'avons pas pu publier dans ce bulletin de décembre l'article de la CCPVM pour des raisons indépendantes de notre volonté. Nous le publierons dans le prochain bulletin mais vous pouvez d'ores et déjà le consulter sur le site internet de la commune : www.valdajol.fr.



Soutenons nos commerçants

Notre commune a su garder un commerce de proximité et un artisanat local riches en qualité et en diversité. Mais ce tissu économique a souffert et souffre encore de la pandémie du coronavirus et de ses conséquences sanitaires. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont mis en place différentes aides.

1 | Au niveau de l'état (economie.gouv.fr) :



- le prêt garanti (jusqu'au 30/06/21), à souscrire auprès de votre établissement bancaire habituel
- le fonds de solidarité, afin de bénéficier du report ou de l'exonération des charges sociales
- la réduction ou l'abandon de vos loyers de bail commercial
- le chômage partiel pour vos employés
- la vente en ligne (si adaptée)

2 | Au niveau de la région Grand Est (grandest.fr) :

- un grand plan de digitalisation des entreprises dans le cadre du dispositif « Grand Est transformation digitale »
- des formations accessibles à distance
- un site internet régional permettant d'accéder à l'ensemble des « places de marchés » sur le territoire du Grand Est : jachetelocal.grandest.fr
- des « Packs Noël » pour stimuler le commerce, le tourisme et la culture, et promouvoir des produits et services régionaux via l'Agence régionale Grand Est (art-grandest.fr)



3 | Au niveau du département des Vosges et de la CCI :

- création d'une place de marché virtuelle locappy.fr qui permet aux commerçants et producteurs du département de proposer leurs produits à la vente à emporter (livraison à domicile ou retrait en boutique)



4 | Au niveau de notre communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales :

- une plateforme numérique jaimemescommerçants qui permet d'acheter des bons à valoir chez des commerçants de la CCPVM dont fait partie le Val d'Ajol. Ces bons sont bonifiés de 25% grâce à une nouvelle aide exceptionnelle de 50 000 €.



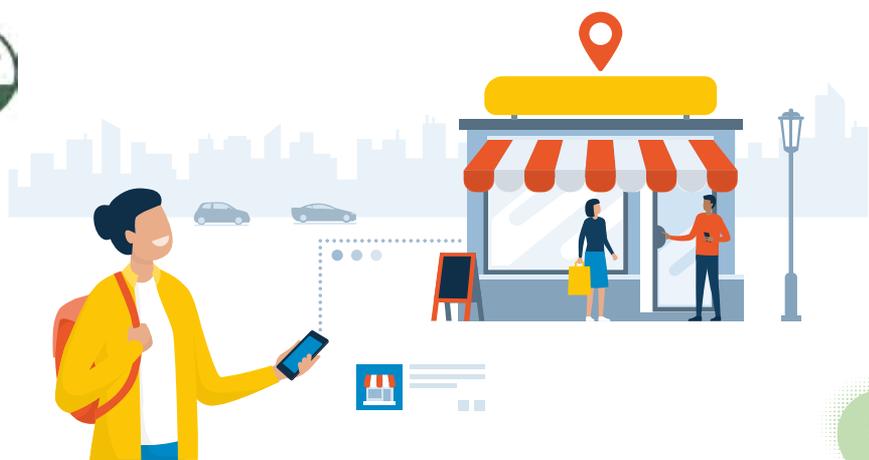
5 | Au niveau de notre commune :

- un flyer qui recense la plupart des commerçants et artisans qui sont restés ouverts pendant le confinement ou qui proposaient un service à emporter a été envoyé par la Poste à tous les foyers Ajolais,
- un local mis à disposition des professionnels n'ayant pas de boutique pour les retraits de marchandises,
- un marché dominical prêt à accueillir gracieusement tous les nouveaux venus.



La crise sanitaire que nous traversons aura un impact sans précédent sur l'économie, entre autres. Une crise qui doit nous faire repenser le commerce de demain. Consommons mieux, consommons local, consommons propre, consommons autrement. Mettons nos artisans et commerçants au cœur de notre quotidien afin de renouer avec des valeurs d'authenticité, de terroir et de savoir-faire.

Stéphanie BURTON – Adjointe à la vie économique et au développement durable





FÊTES DE NOËL



Colis de Noël pour les personnes de plus de 71 ans

Cette année, hélas, pour des raisons de sécurités sanitaires le repas des personnes âgées à la résidence n'aura pas lieu, cela nous attriste fortement, nous avons décidé de remplacer ce moment festif par des bons cadeaux.

Toutes les personnes concernées ont été contactées individuellement pour leur annoncer ce changement indépendant de notre volonté.

La distribution des colis, confectionnés exclusivement de produits locaux et les bons d'achat seront remis à leurs destinataires directement par des porteurs ou des élus début décembre.

En cas de non remise ou d'oubli, merci de le signaler en mairie

Jean-Claude BALLAND - Adjoint aux affaires sociales, environnementales et sécuritaires



Saint-Nicolas

Malgré tout le calendrier ne s'arrête pas ! St Nicolas est au rendez-vous !

Même s'il n'a pas pu défiler dans nos rues en compagnie du Père Fouettard, nos enfants ont vu le célèbre Saint faire son apparition dans les écoles du Val D'Ajol (public, privé et IME). Cette année les enfants ont été tellement sage que le Père Fouettard n'a pas eu besoin d'accompagner le Saint !

Le saint-patron de la Lorraine a distribué une brioche, un Saint Nicolas en pain d'épices, un Saint Nicolas en chocolat et une clémentine ! Tous ces produits ont été commandés à nos artisans et commerçants ajolais.

Graziella GÉRARD - Adjointe à la communication, tourisme, culture et vie associative



BONNE DÉGUSTATION LES ENFANTS !



AGENDA JANVIER 2021 (Sous réserves évolution conditions COVID)

- | | |
|---------------------|--|
| Jeudi 07 janvier | AG + Réunion de Comité Ecole de Courrupt Ass Rando en Pays d'Hérival |
| Mercredi 13 janvier | Collecte de Sang 15h30-19h30 Salle des Fêtes |
| Dimanche 24 janvier | Vœux Citoyens 11h30 Salle des Fêtes |
| Lundi 25 janvier | Conférence Ecole du Centre (après-midi) Salle des Fêtes |
| Samedi 30 janvier | Soirée Baeckoeffe Salle des Fêtes organisé par l'Ass Parents d'Elèves des Ecoles Publiques |



La lumière illumine bien plus que des villes et des lieux de vie

Nous croyons en son pouvoir pour émerveiller, la Mairie du Val d'Ajol a décidé de vous raconter Noël 2020 en lumière.

Nous avons l'opportunité d'investir cette année. Ce n'est pas un luxe car aucun investissement en la matière n'a été fait depuis 2014, c'est une compensation aux dépenses qui auraient été occasionnées par les animations habituelles (feu d'artifices, pots de l'amitié, etc..) mais ce sont surtout des lumières de Noël pour offrir un peu de joie dans cette morosité !

Une féerie d'ampoules géantes sur la Place du Monument Aux Morts (utilisables pour maintes autres occasions comme le 14 juillet pour un coût de 16000 € négocié à -%30), un grand et beau sapin sur la Place du Sô, des sapins devant les boutiques du centre-ville, pour déambuler dans les rues du Val d'Ajol en profitant de la magie de Noël.

Petit à petit nous enrichissons ces décors, à moindre coût bien sûr, mais toujours dans la qualité.

Certains quartiers n'ont (plus) rien, alors une nouveauté cette année : pour que cette magie opère aussi dans les écarts, la Mairie a installé des sapins dans chaque quartier qui seront décorés par les habitants et feront l'objet d'un concours du plus beau sapin.

Les lumières de Noël illumineront la ville du 4 décembre au 24 janvier 2021.

A noter : les sapins utilisés pour fêter Noël sont issus d'une sapinière spécialisée dans le sapin type Nordmann. Ils sont issus de culture ! pas sauvages !

L'équipe Val D'Ajol, Val d'Avenir



Concours du plus beau sapin de Noël

En cette fin d'année, la municipalité a offert des sapins de qualité afin de décorer les lieux de notre chère et belle Vallée.

Ils sont offerts aux habitants des quartiers et hameaux afin de les décorer selon leur imagination, leur moyen, leur envie ! Durant la journée du 04 décembre, nos agents des services municipaux sont passés dans 25 des hameaux du Val D'Ajol pour y déposer des sapins de 2 m de haut. Chaque année nous changerons cette liste pour arriver, si vous êtes enthousiastes, à donner à tous les quartiers.

Ainsi, vous avez l'opportunité à compter de ce premier week-end de décembre d'y apporter votre touche personnelle en y déposant votre guirlande, boule de Noël ou tout autre décoration sorti de votre imagination.



Le plus beau sapin du quartier sera récompensé (modalités à suivre).

Nous pensons qu'offrir un Noël décoré et scintillant à tous les Ajolais et gens de passage semble être un cadeau qui sera apprécié en ces temps compliqués.

A votre imagination ! Bonne décoration à vous toutes et à tous et Joyeux Noël !

Graziella GÉRARD - Adjointe à la communication, tourisme, culture et vie associative





Du changement à l'accueil de la mairie



Marie THOMAS quitte le poste qu'elle occupe pour prendre de nouvelles fonctions au sein du ministère des Armées à Epinal.



Caroline COLLIGNON est déchargée de ses fonctions à l'accueil, pour la moitié de son temps, et elle s'est vu confier la mission de chargée de communication.



Afin de pallier ces modifications, Alexandra BRODUSCH a été recrutée pour assurer les fonctions d'accueil. Originnaire du Bas-Rhin et habitant le Val d'Ajol depuis deux ans, Alexandra BRODUSCH exerçait précédemment dans un poste identique à la mairie de Saint-Amé.

Philippe GRANDCOLAS - Adjoint aux finances, ressources humaines et administration générale



Les numéros pratiques

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie du Val-d'Ajol	03.29.30.63.33
Service des Eaux (Astreinte)	06.63.85.63.03
Maison des Services Publics	03.29.30.67.42
Communauté de Communes des Vosges Méridionales	03.29.22.11.63
Office de Tourisme Le Val-d'Ajol	03.29.30.61.55

SERVICES SOCIAUX

Centre Communal d'Action Social	03.29.30.09.69
Aide à Domicile en Milieu Rural	03.29.30.66.35
Aide à la Personne dans les Vosges	03.29.35.23.06
Portage de Repas	03.29.30.63.33

SERVICES SANTÉ

Maison de Santé	03.29.30.50.57
Maison de Retraite	03.29.30.67.04
Médigarde	08.20.33.20.20
Antenne Alzheimer	06.38.12.68.08

SERVICE CULTURE ET JEUNESSE

Maison des Jeunes et de la Culture	03.29.29.08.26
Médiathèque de la Porte des Vosges Méridionales	03.29.22.50.01
Ludothèque	03.29.66.55.14
Ecole de Musique	03.29.22.11.63

Regroupement du CCAS et de la MSAP

L'emplacement du Centre Communal d'Action Social (CCAS) à l'espace Dorothée était trop excentré par rapport au centre ville. La Maison des Services Au Public (MSAP) permettant d'accueillir ce service, il a été décidé par la nouvelle municipalité de regrouper ces deux services afin d'optimiser l'aide aux habitants du Val d'Ajol et ne faire qu'un seul lieu rencontre.

Réalisée à compter du 16 novembre 2020, la nouvelle structure permet de répondre à toutes les questions et de faire la plupart des dossiers en un seul lieu.

Cette nouvelle structure accueillera de nombreuses permanences (assistante sociale, etc....) Les dates et les horaires de ces services extérieurs seront publiés sur place et sur le site de la commune. Ces permanences éviteront ainsi des déplacements vers Remiremont ou Épinal.

Jean-Claude BALLAND - Adjoint aux affaires sociales, environnementales et sécuritaires



Sécurité à la sortie des bus scolaires

Quelques règles non exhaustives concernant la sécurité des transports scolaires :

→ De nombreuses voitures continuent de stationner devant les établissements scolaires notamment dans la rue de la gare parfois même à contre-sens, empêchant les manœuvres des bus et pouvant être fortement dangereux pour les enfants.

Devant les grilles de l'école, les attroupements et les quelques vélos qui encombrant le trottoir ne facilitent pas toujours le déplacement des enfants qui se dirigent vers les bus, il faut impérativement laisser de la place pour manœuvrer aisément.

→ Penser à équiper les habits ou les sacs des enfants de bandes réfléchissantes quand ils attendent dans les abris bus et pour leurs trajets maison bus.

La sécurité est l'affaire de tous et de mauvaises pratiques peuvent avoir de graves conséquences.

Jean-Claude BALLAND - Adjoint aux affaires sociales, environnementales et sécuritaires



Visibilité

Afin de faciliter le travail des secours, du personnel médical, des livreurs, etc.... merci de noter vos nom et prénom sur votre boîte aux lettres. Merci également d'afficher votre N° d'habitation afin qu'il soit bien visible de la rue.

Brigitte GÉANT - Conseillère municipale